

Module Réparation/maintenance hautbois 56 h

Horaires du matin : 9h : 12h

Horaires de l'après-midi : 13h30 / 17h30

2 semaines

Lieu de formation : Saumur 49400

Formateur : Hervé Mercey

Publics visé

Personnes travaillant dans un magasin de musique, prestataires de sonorisation, musiciens, techniciens du son, ainsi que toute personne utilisant ce type de matériel.

Pré requis

Le stagiaire devra, au préalable, posséder quelques connaissances de base dans le domaine musical. Il devra être minutieux et disposer d'aptitudes manuelles.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'effectuer et d'assurer les opérations courantes de première maintenance et d'accord sur un hautbois.

Méthodes pédagogiques

L'enseignement théorique est présenté de manière orale, avec un support polycopié qui servira de mode opératoire aux stagiaires. Des exercices sont réalisés sur des instruments d'étude préalablement sélectionnés par le formateur, en fonction des objectifs de la session.

Modalités d'évaluation

Les résultats de l'action de formation (en l'occurrence, l'acquisition par les stagiaires des connaissances) seront notés et vérifiés par le biais d'une évaluation continue durant toute la durée de la formation.

Outils pédagogiques

Moyens mis en place : table de travail individuelle, outillage individuel, fournitures diverses et instrument pour l'exercice pratique.



2 bis route de meigné le vicomte
49490 Noyant



contact@herve-mercey.com



www.herve-mercey.com

Siret : 527 587 273 000 14

N° déclarant d'activité : 52490283849

Contenu du module

Semaine 1 :

Lundi matin : Descriptif de l'outillage nécessaire. Connaissance et choix des outils utilisés. Caractéristiques des fournitures.

Lundi après-midi : Démontage et remontage de l'instrument. Mémorisation des noms de clés.

Mardi matin : Dépose des tampons et des lièges de clés.

Mardi après-midi : Aspect du nettoyage du clétage et du corps de l'instrument. Contrôle des fentes sur le bois et de l'état des cheminées. Entretien du bois.

Mercredi matin : Mode opératoire sur la pose de ressorts aiguilles. Mise en œuvre.

Mercredi après-midi : Montage à blanc. Redressage d'un axe et d'une charnière de clé.

Jeudi matin : Remplacement des lièges de tenons à la gomme-laque.

Jeudi après-midi : Mode opératoire sur la pose et le réglage d'un tampon en liège, boudruche et cuir.

Vendredi matin : Retamponnage de l'ensemble de l'instrument en respectant les épaisseurs des tampons en liège.

Vendredi après-midi : Application du travail à effectuer en atelier.

Semaine 2 :

Lundi matin : Suite du retamponnage.

Lundi après-midi : Retamponnage des tampons en cuir et en boudruche, puis réglage des tampons.

Mardi matin : Remontage de l'ensemble de l'instrument. Contrôle et réglage du bouchage des tampons.

Mardi après-midi : Suite du travail à effectuer.

Mercredi matin : Chronologie et réglage des correspondances de clés.

Mercredi après-midi : Réglage des levées de clés et des jeux d'attaque.

Jeudi matin : Réglage général de l'instrument.

Jeudi après-midi : Récapitulatif de l'ensemble des réglages. Contrôle et mise en épreuve.



2 bis route de meigné le vicomte
49490 Noyant



contact@herve-mercey.com



www.herve-mercey.com

Siret : 527 587 273 000 14

N° déclarant d'activité : 52490283849